



Syndicat des Indépendants

Ensemble pour réussir

# Syndicat des Indépendants

Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Petites Entreprises

Raison Sociale : .....

Jour(s) de fermeture : .....

Enseigne : .....

Nombre de salariés : .....

Nom/Prénom : .....

Code APE et Profession : .....

Adresse Commerciale : .....

Adresse complémentaire : .....

C.P. : ..... Localité : .....

E-mail : .....

Tél. : .....

Mobile : .....

## COTISATION ANNUELLE VALABLE 12 MOIS à la date du premier encaissement

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
	0 à 5 salariés	6 à 10 salariés	11 à 20 salariés	+ 20 salariés	*
Montant H.T.	337,50 €	362,50 €	412,50 €	875,00 €	
TVA 20 %	67,50 €	72,50 €	82,50 €	175,00 €	
Total T.T.C.	<b>405,00 €</b>	<b>435,00 €</b>	<b>495,00 €</b>	<b>1050,00 €</b>	

Tarif 5\* : .....

La cotisation est à imputer intégralement dans vos frais professionnels et la présente sert de justificatif comptable.

### Prélèvements au choix : 05-10-15-20-25-30

Montant	Jour	Mois

Remarques particulières .....

.....

.....

.....

.....

Voir document "Mandat de Prélèvement SEPA" à remplir en annexe de ce contrat (joindre un RIB)

"Afin d'assurer la bonne continuité de nos services et interventions et de respecter nos engagements contractuels, l'affiliation est renouvelée automatiquement à défaut de résiliation écrite trois mois avant l'échéance par lettre recommandée avec accusé de réception".

Nom et signature du Délégué : ..... Date : / /

Contrat N° 15357

Signature du Membre et Tampon

Je reconnais avoir pris connaissance du traitement de mes données personnelles et l'accepte conformément aux modalités définies au dos du présent contrat.

### Site internet du S.D.I.

[www.sdi-pme.fr](http://www.sdi-pme.fr)

Siège Social : 4 - 6 chemin de l'Arénas - Immeuble Unity,  
CS 11088 - 06203 NICE CEDEX 3

Email : [sdi.nice@sdi-pme.fr](mailto:sdi.nice@sdi-pme.fr) - Tél. : 04.92.29.85.90

Etablissement de Lyon : 1 route des Troques - 69630 CHAPONOST

Email : [sdi.lyon@sdi-pme.fr](mailto:sdi.lyon@sdi-pme.fr) - Tél. : 04.78.34.85.97

Code APE 9 411 Z - TVA : FR 91 399 894 716

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et au Règlement européen (RGPD) n° 2016/679 dit RGPD, les Parties sont informées qu'un traitement de données à caractère personnel peut avoir lieu dans le cadre du présent contrat.

Les données obtenues sont nécessaires pour l'exécution du présent contrat et collectées dans le respect des obligations issues de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du RGPD.

Ces données pourront être transmises aux autorités judiciaires, à toute administration investie d'un droit de communication et aux officiers ministériels dans le cadre de leurs missions.

Elles seront conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle conformément à l'article 2224 du Code civil.

Les parties sont informées qu'elles bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de leurs données à caractère personnel traitées, qu'elles peuvent demander leur effacement, leur limitation et leur portabilité dans les conditions prévues aux articles 17, 18 et 20 du RGPD. Elles peuvent également exercer leur droit à opposition dans les conditions prévues à l'article 21.

Toute réclamation peut être portée auprès de la CNIL – 8, Rue de Vivienne – 75083 PARIS Cedex 2 – Tél. : 01.53.73.22.22 – [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) »

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre charte de confidentialité sur notre site [www.sdi-pme.fr](http://www.sdi-pme.fr).**

## OBJECTIFS PRIORITAIRES :

- Représenter et défendre les intérêts des indépendants
- Obtenir la reconnaissance économique et politique des TPE
- Améliorer le statut social de l'indépendant et du chef d'entreprise
- Définir une législation sociale et fiscale adaptée à la taille des TPE
- Contenir les frais bancaires sur les comptes professionnels et ouvrir l'accès aux crédits de trésorerie
- Lutter contre toutes les formes de concurrence déloyale (grande distribution, e-commerce...)
- Réduire au strict nécessaire la charge administrative qui pèse sur les TPE
- Maintenir les unités commerciales et artisanales en centre ville par une baisse de la CFE, de la taxe foncière, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,....

## AVANTAGES DONT BENEFICIENT GRATUITEMENT NOS ADHERENTS :

- Notre Newsletter «SDITPENEWS»
- Des sollicitations régulières en vue de porter directement votre avis auprès des pouvoirs publics (ministères, assemblée nationale, sénat, conseils régionaux, mairies)
- Une information quotidienne sur l'actualité juridique et revendicative des professionnels indépendants et dirigeants de TPE grâce à nos réseaux sociaux dédiés.
- Une veille juridique spécifique aux TPE
- Une permanence juridique téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
- Une expertise juridique des problématiques quotidiennes rencontrées par les chefs d'entreprise :
  - gestion du personnel (contrats de travail, sanctions disciplinaires, procédures de licenciement,...)
  - protection sociale du chef d'entreprise (cotisations sociales, maladie, retraite)
  - modalités de mise en œuvre de nouvelles réglementations (RGPD, DUERP...)
  - modèles de documents en vue du recouvrement amiable et contentieux de vos créances
- Des juristes spécialisés habilités à intervenir pour votre compte sur tous les sujets concernant votre activité artisanale ou commerciale (baux commerciaux, litiges avec l'administration, litiges clients et fournisseurs,...)
- Une base de modèles juridiques accessible sur notre site internet [www.sdi-pme.fr](http://www.sdi-pme.fr) grâce à vos identifiants d'adhérent personnalisés :
  - baux commerciaux (modèles de baux, d'avenants, de cession de droit au bail, de convention de sous-location,...)
  - gestion du personnel (modèles de contrats de travail, de convocation à entretien préalable, de lettres de rupture d'un contrat de travail, de sanction disciplinaire,...)
  - relations commerciales (modèles de bon de commande, de clause de réserve de propriété, de devis, de facture,...)

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES TPE SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

 **Facebook** : SDI syndicat des indépendants et des TPE

 **Youtube** : SDI syndicat des Indépendants et des TPE

**Twitter** : @SDI\_fr 

**Instagram** : [sdi\\_syndicat\\_des\\_independants](https://www.instagram.com/sdi_syndicat_des_independants) 